

LES **LARMES** DE LA **LEGION**

UN FILM DOCUMENTAIRE DE
GUY BEAUCHÉ

MERCREDI 24 MAI

20H45

.3 corse



BONNE PIOCHE
TELEVISION

storia
productions

.3 corse
via stella

france.tv

PUBLIC
SÉNAT

CNC

UNE PRODUCTION **BONNE PIOCHE TÉLÉVISION** ET **STORIA PRODUCTIONS**
EN COPRODUCTION AVEC **FRANCE 3 CORSE VIASTELLA** AVEC LA PARTICIPATION DE **PUBLIC SÉNAT**
AVEC LE SOUTIEN DE **LA COLLECTIVITÉ DE CORSE** EN PARTENARIAT AVEC **LE CNC**
AVEC LA PARTICIPATION DU **CENTRE NATIONAL DE L'IMAGE ANIMÉE**

**EN CORSE, À CORTE, ENTRE 1969 ET 1976,
400 LÉGIONNAIRES SONT PASSÉS PAR
UN CAMP DISCIPLINAIRE DE LA LÉGION
ÉTRANGÈRE, APPELÉ LA SECTION D'ÉPREUVE.
UN LIEU OÙ L'ON PUNISSAIT LES DÉSERTEURS
ET LES FORTES TÊTES DE LA LÉGION
POUR LES FAIRE RENTRER DANS LE RANG.**

Officiellement, ils devaient « réaliser des travaux militaires et d'intérêt public. ». Selon des témoignages, ces disciplinaires, comme on les appelait, auraient été humiliés, violés et torturés

par des cadres sans scrupules qui auraient fait de ces hommes leurs souffre-douleurs. En moyenne, ces punis de la légion devaient purger une peine de trois mois, mais certains y restèrent presque un an.

À la suite de l'homicide de deux bergers, le 24 septembre 1976, par un légionnaire déserteur, les nationalistes corses exigent le départ des képis blancs aux cris de « *Legione fora* » (la Légion dehors). La population est meurtrie et les regards se tournent vers la Section d'Épreuve, le meurtrier n'y avait pourtant pas séjourné.

Dans la foulée, une enquête de gendarmerie mène à la perquisition du camp. Selon le témoignage d'un gendarme présent ce jour-là, un charnier d'une « *dizaine de squelettes blanchis à la chaux est mis au jour* ». Le 5 octobre 1976, la Section d'Épreuve est définitivement dissoute.



LES TÉMOINS

AUJOURD'HUI, TROIS ANCIENS DISCIPLINAIRES, MICHEL, LUC ET DANIEL, SE BATTENT POUR RÉTABLIR LA VÉRITÉ ET POUR RACONTER LEUR HISTOIRE ET CELLE DE LA SECTION D'ÉPREUVE. CES TROIS RETRAITÉS, TOUS GRAND-PÈRE, SONT SORTIS VIVANTS DE CET ENFER.



DANIEL POTTIER est installé en Normandie. Après la Section d'Épreuve, il a fait une carrière de cheminot. Il s'engage dans la légion après une mauvaise bagarre dont les conséquences lui font peur. Puni pour des rixes répétées, il est envoyé à Corte à l'ouverture du camp de discipline en 1969. Il y restera 3 mois. Il est le seul, parmi les 400 disciplinaires à avoir réussi à s'évader définitivement. Il purgera, dans le civil, une peine d'un an de prison pour désertion.



LUC ROSIER vit dans la Drôme. Il entretient plusieurs maisons secondaires autour de chez lui. Luc c'est d'abord l'histoire d'une jeunesse qui joue avec le feu. Un coma éthylique à 11 ans, une scolarité parcellaire. C'est son père et son oncle qui l'engagent dans la Légion pour lui donner une leçon après un accident de voiture qu'il provoque. Il est envoyé à Corte pour désertion, trafic d'armes et d'essence. Après trois mois passés à la Section d'Épreuve, il est renvoyé de l'armée pour troubles psychiatriques.



MICHEL TROUVAIN vit dans un petit village de Provence. Il s'engage dans la Légion pour échapper à une condamnation après avoir détrossé un homme qui sortait d'un Casino. Il est envoyé à Corte à cause de désertions répétées. Une fois arrivé à la Section d'Épreuve, il n'a qu'une idée en tête : s'évader. Ses deux tentatives avortées, lui vaudront une des plus longues détentions de l'histoire du camp : neuf mois. Et à chaque fois, d'après son témoignage, des violences et des humiliations qui s'intensifient. C'est le seul des trois témoins qui révèle publiquement avoir été plusieurs fois violé. Michel est lui aussi renvoyé de l'armée pour troubles psychiatriques. Il est le premier à avoir fait connaître la Section d'Épreuve dans un livre sorti en 1977 et écrit par le journaliste Henri Allainmat : « L'épreuve, le bagne de la légion ». En 2020, Michel fait une grève de la faim devant les vestiges de la Section d'Épreuve pour dénoncer ce qu'il s'y est passé et déclencher une prise de conscience dans l'opinion publique et dans les médias.

CES TROIS SURVIVANTS NOUS LIVRENT LEURS TÉMOIGNAGES POIGNANTS.

ILS AVAIENT TOUCHÉ LE FOND.

DIFFICILE D'ATTEINDRE UNE CONDITION HUMAINE PLUS MISÉRABLE.

**ET POURTANT, ILS ONT SURVÉCU SANS JAMAIS ABANDONNER
LEUR DIGNITÉ. AUJOURD'HUI, ILS RÉCLAMENT LA RECONNAISSANCE
OFFICIELLE DE CE LIEU DE TORTURE ET DES HORREURS
QU'ILS Y AURAIENT SUBIES.**

Si ces trois hommes ont encore la force de raconter ce qu'ils ont vécu, malgré le silence de celle qu'on surnomme « La grande muette », c'est en partie parce qu'ils sont épaulés par **Pierre Jean** et **Wilfried**. Respectivement civil proche de l'armée et ancien légionnaire. Tous les deux ont été touchés et scandalisés par les récits de Michel, Luc et Daniel. Depuis des décennies ils rassemblent des indices, des témoignages qui peut-être un jour serviront à apporter la preuve devant la justice des horreurs que disent avoir subi les disciplinaires.

Depuis qu'il connaît l'existence de la Section d'Épreuve, le journaliste **Noël Kruslin** ne cesse de raconter, l'histoire de ces hommes dans *Corse matin*. En juin 2022 il lance un appel à témoins dans ce même journal. Une question demeure : les habitants de Corte savaient-ils ce qu'il se passait entre les murs de la Section d'Épreuve ? Noël Kruslin reste convaincu que la Section d'Épreuve est sans doute le plus grand dérapage que ce corps d'élite ait connu.





LE CONTEXTE HISTORIQUE



À la fin de la guerre d'Algérie, le général De Gaulle souhaite dissoudre la Légion étrangère. Finalement la décision est prise de la disperser aux 4 coins du monde. En France son quartier général est installé à Aubagne. La Corse, alors laissée pour compte économiquement par l'état français, voit Corte et Bonifacio désignées pour accueillir deux garnisons. Dans la continuité, la Section de discipline du Sahara basée en Algérie est déménagée en Corse, à Corte pour accueillir les fortes têtes de la Légion. En 1969, La Section d'Épreuve accueille ses premiers disciplinaires.

Pendant les huit années d'activité du camp, les habitants de Corte ont fait semblant de ne rien voir et de ne rien savoir. Le centre-ville n'était pourtant qu'à quelques kilomètres. A demi-mots, certains habitants parlaient pourtant de ce qu'ils avaient vu en s'aventurant près du camp. Mais le sort de ces punis ne pesait finalement pas bien lourd au regard de la manne financière que représentait la légion étrangère pour ceux qui commerçaient avec elle. L'omerta fut la règle.

La présence de ce corps d'élite en Corse était pourtant loin de faire l'unanimité. Peu regardante sur ceux qui s'engageait, la Légion étrangère devait faire face à de nombreuses désertions.

Lorsqu'ils s'enfuyaient dans le maquis, après avoir errés des jours sans boire ni manger, ces déserteurs se livraient à des vols à l'étalage, des vols de voiture ou d'argent en détroussant des touristes ou des habitants de l'île. Ces délits alimentaient les tensions entre les Corses et la légion. Le point de non-retour n'était pas loin. Il fût atteint quand l'irréparable fût commis : du simple vol, certains déserteurs passèrent aux viols et aux meurtres. Ce fût un double assassinat, celui de trop, qui provoqua une rupture définitive entre la Légion étrangère et les Corses. Celui de deux frères bergers, en 1976, dans le petit village de Bustanico.

Face à l'indignation des Corses, sur l'ensemble de l'île, dans toutes les casernes de la légion une enquête fût ordonnée.

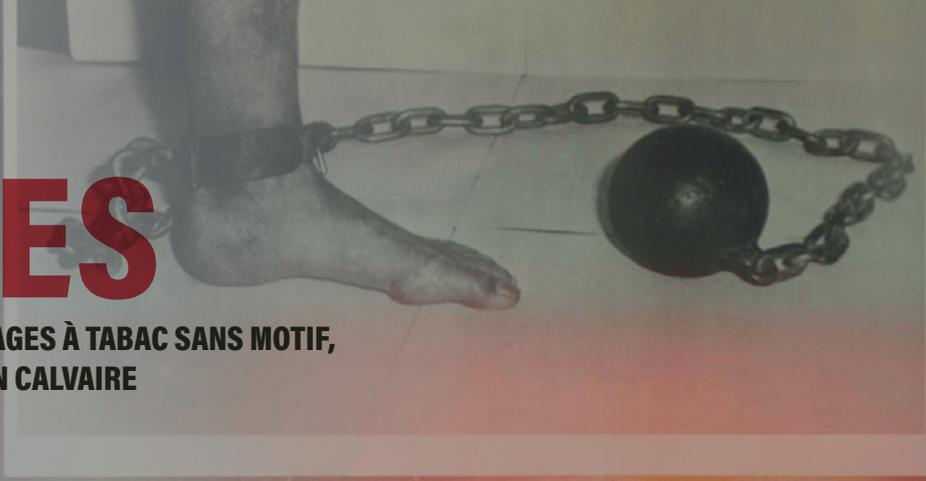
Bien qu'aucun disciplinaire n'avait jamais été impliqué dans le moindre incident avec la population locale, la violence qui régnait dans ce camp intrigua les gendarmes. Les cadres peu scrupuleux et peu courageux de la Section d'Épreuve finirent par se dénoncer entre eux pour sauver leur peau, ils avouèrent l'inavouable : des hommes étaient morts dans ce camp. C'est à coups de tractopelles que les gendarmes déterrèrent des squelettes de corps brûlés à la chaux. Cette macabre découverte entraîna un procès en interne dont il ne reste aucune trace publique. Quelques mois plus tard la Section d'Épreuve fût définitivement dissoute.

Un demi-siècle plus tard, l'armée française n'a toujours pas admis publiquement que des violences auraient été commises au sein de ce camp de discipline.



LES TORTURES

SELON NOS TÉMOINS, OUTRE LES PASSAGES À TABAC SANS MOTIF, LES DISCIPLINAIRES AURAIENT VÉCU UN CALVAIRE FAIT DE SÉVICES INNOMMABLES.



LE CHEMIN DE CROIX. À son arrivée à la Section d'Épreuve, le disciplinaire doit se rendre au camp en rampant, presque 1 km, sur un sol caillouteux. Les coups et les insultes des cadres sont incessants. Quand il arrive au camp le disciplinaire est en sang.

LE FRIGO. En hiver, le disciplinaire passe les premières nuits, isolé dans une cellule. À la tombée du jour un gradé jette un seau d'eau au sol pour qu'elle gèle.

LA JOHNNY. La journée, le nouvel arrivant commence par une épreuve absurde et inhumaine qui consiste à taper sur un rocher toute la journée, plus de 800 coups par heure, avec « La Johnny », une masse de 16 kilos qui déchire la peau des mains. Pour se soigner les disciplinaires n'ont que leurs excréments en guise de pommade.

L'ENCLUME DES FORGERONS. Une véritable enclume de 70 kg avec laquelle le puni doit faire des tractions pendant des heures. À chaque fois qu'il la pose au sol il doit l'embrasser.

LE « GRAND HUIT ». Le disciplinaire doit effectuer une course sans fin sur un circuit en forme de huit. Les hommes courent toute la journée sauf pendant l'heure du déjeuner où ils doivent courir sur place pour manger.

LE BISOU DE BONNE NUIT. Avant de se coucher chaque disciplinaire doit donner un coup de poing de toutes ses forces sur le visage de son voisin de chambrée.

LE NETTOYAGE DES LATRINES ET DE LA FOSSE SEPTIQUE. Les disciplinaires doivent y plonger jusqu'au cou pour vider les excréments.

LA COLLINE DES HOMMES PERDUS. Les hommes doivent déplacer, tout autour du camp, une colline de terre et de cailloux, haute de 6 mètres, en utilisant un seau qu'ils remplissent à la petite cuillère.

LE POTEAU. Un homme doit rester attaché à un poteau pendant plusieurs jours sans boire, ni manger, ni avoir la possibilité de se soulager. Sa tête est maintenue en arrière par un poids de plusieurs kilos.

LA CORRIDA. Plusieurs fois par nuit les cadres entrent dans le dortoir des disciplinaires et renversent tous les lits en les obligeant à les refaire dans le noir complet.

L'ASPIRATEUR. Pour nettoyer le sol du camp, où les chiens font leurs besoins, les disciplinaires doivent ramper et ramasser les déjections canines avec la bouche avant de les rejeter dans un seau.

LES VIOLS. Michel Trouvain a dit avoir été victime de viols à plusieurs reprises. Il affirme qu'il n'est pas le seul et que certains cadres avaient parmi les disciplinaires leurs « Favoris ».

L'article 5 de la déclaration universelle des droits de l'homme garanti que : « **Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants** ». Or c'est exactement ce que Michel, Daniel, Luc et des centaines d'autres disent avoir subi dans ce camp, en France, il y a à peine 50 ans. Comment est-ce possible ? Que s'est-il passé dans ce camp pour qu'on nous le cache, encore aujourd'hui ?





GUY BEAUCHÉ est un réalisateur français, spécialisé dans les films documentaires. Après avoir été monteur pendant 15 ans, il se tourne vers la réalisation et la prise de vue de ses propres films à partir de 2006. Au cœur de ses réalisations, Guy Beauché s'attache à mettre en valeur l'humain par des propos sensibles et exigeants et des choix esthétiques forts. À ce jour, il a réalisé plus d'une centaine de films pour les principales chaînes de télévision françaises.

COMMENT EST NÉE L'IDÉE DE CE FILM ?

Je découvre l'existence de la Section d'Épreuve par une amie qui habite à Corte à quelques centaines de mètres de ce qu'il reste du camp. Elle m'appelle un jour pour me raconter qu'un homme, Michel Trouvain, fait une grève de la faim pour dénoncer ce qu'il y a vécu. Je m'informe et je suis stupéfait. Corse par ma mère, je vais à Corte depuis mon plus jeune âge. Encore aujourd'hui je m'y rends plusieurs fois par an. Jamais je n'avais entendu parler de ce camp. Comment est-ce possible qu'un tel lieu ait existé en France entre 1969 et 1976 ?

QUEL EST VOTRE OBJECTIF EN RÉALISANT CE FILM ?

Je souhaite que ce film permette à Daniel, Michel et Luc de retrouver la paix. Depuis des années ils se battent contre des murs. Une armée qui les ignore, des légionnaires qui les accusent de trahison et de faiblesse. Puisse ce film contribuer à témoigner de leur courage et de leur force et leur apporter la reconnaissance qu'ils méritent. Ces hommes sont revenus de l'enfer. Leur dignité est exemplaire. Enfin je souhaite que ce film alerte contre la loi du silence. Les Corses savaient et pourtant ils n'ont rien dit. Aujourd'hui encore, partout dans le monde l'omerta fait des ravages. Elle est intolérable.

COMMENT S'EST PASSÉ LE TOURNAGE AVEC LES TÉMOINS ?

Depuis toujours ils espèrent qu'un réalisateur s'intéresse enfin à leur histoire. Tous m'ont accueilli avec la volonté de se livrer. Ils se sont mis à ma disposition pour que tous ensemble nous fassions éclater la vérité. Malgré tout, ce sont des hommes qui ont connu le côté le plus obscur de l'âme humaine. Il a fallu que j'apporte les preuves de ma détermination pour qu'ils me fassent entièrement confiance. Je sais qu'aujourd'hui ils attendent beaucoup du film.

QUE RECHERCHENT-ILS AUJOURD'HUI ?

Ils veulent tout simplement que leur calvaire soit reconnu par l'armée et par l'État. Comme toutes les victimes ils souhaitent être officiellement et publiquement désignés comme tels. Cela doit passer par l'ouverture des archives militaires et la récupération du compte rendu de ce fameux procès qui reste encore aujourd'hui introuvable.



FICHE TECHNIQUE

LES LARMES DE LA LÉGION 52'

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR **GUY BEAUCHÉ**

UNE PRODUCTION **BONNE PIOCHE TÉLÉVISION** ET **STORIA PRODUCTIONS**

EN COPRODUCTION AVEC **FRANCE 3 CORSE VIA STELLA**

AVEC LA PARTICIPATION DE **PUBLIC SÉNAT**

AVEC LE SOUTIEN DE **LA COLLECTIVITÉ DE CORSE**

EN PARTENARIAT AVEC **LE CNC**

AVEC LA PARTICIPATION DU **CENTRE NATIONAL DE L'IMAGE ANIMÉE**



CONTACTS PRESSE

BONNE PIOCHE

Virginie Valente Duarte
vvalenteduarte@bonnepioche.fr
07 85 02 51 59

Neziha Akrouf
n.akrouf@bonnepioche.fr
01 49 29 47 98

3 corse
via stella

christophe Leuck
christophe.leuck@francetv.fr

**PUBLIC
SÉNAT**

Pauline Sortino
P.Sortino@publicsenat.fr